



TRANSPORTS REGIONAUX

COMITÉ DE LIGNES

Bassin de Brive

COMPTE-RENDU

Jeudi 10 Octobre 2019, 18h

BRIVE

**PRÉSIDIÉ PAR MM. Christophe
CATHUS et Pascal CAVITTE**

Présents :

- **A la tribune**

- Monsieur Christophe CATHUS, Conseiller Régional Nouvelle-Aquitaine.
- Monsieur Pascal CAVITTE, Conseiller Régional Nouvelle-Aquitaine.
- Monsieur Thomas BERNEDE, Responsable de Secteur de mobilité, Région Nouvelle-Aquitaine.
- Monsieur Jean-Luc GARY, Directeur territorial de SNCF Réseau Nouvelle-Aquitaine.
- Monsieur David BRENET, Directeur territorial des lignes Limousin-Périgord, SNCF Mobilités.

- **Dans la salle** (ayant signé la feuille de présence)

- Monsieur Philippe HUGUET, Direction territoriale des lignes Limousin-Périgord, SNCF Mobilités.
- Monsieur Franck JANICOT, Direction territoriale des lignes Limousin-Périgord, SNCF Mobilités.
- Monsieur Remi DUPLAN, Représentant SUD RAIL.
- Madame Isabelle LATINAUD, Direction territoriale des lignes Limousin-Périgord, SNCF Mobilités.
- Monsieur Jacques FARGES, Membre conseil d'administration Urgence POLT.
- Monsieur Raymond PAGNON, Maire de Vignols.
- Monsieur Jérôme THOMAS, Chargé de mission Gares Poitou-Charentes – Limousin, SNCF Réseau.
- Madame Martine CONTIE, Ville de Brive.
- Monsieur Raymond VERGNE, Retraité SNCF.

- Monsieur Fred COURTEIX, SNCF.
- Monsieur Daniel REYNIER, Adjoint au maire d'Allasac.
- Monsieur Paul ROCHE, Région Nouvelle-Aquitaine.
- Madame Louise HALPER, Journaliste Bram FM.
- Madame André TARTIERE, Représentante d'association d'usagers.
- Monsieur David ANTOINE, Usager.
- Monsieur Frédéric VEZIGNOL, Adjoint au maire de Boulazac.
- Monsieur Franck ARRIVE, CGT.
- Monsieur Cédric BAUCE, Usager.
- Madame Marine MOULENE, Usagère.
- Monsieur Stéphane PEYRAT, CGT.
- Monsieur Philippe BRUGERE, Maire de Meymac.
- Monsieur Raymond SUSSINGEAS, Adjoint au maire d'Arnac-Pompadour.
- Monsieur Christophe BROCHARD, Représentant de la maîtrise d'ouvrage, SNCF Réseau.
- Monsieur Xavier BOURRANDY, SNCF Mobilités.
- Monsieur Didier PARRE, Usager.
- Monsieur Julien COUDERT, SNCF Mobilités.
- Monsieur Michel CADAPEAUD, Usager.
- Madame Manon RAMAT, SNCF.
- Monsieur Guillaume MAGNAUDET, Usager.
- Monsieur Lionel LABBE, Chargé de mission, Communauté de communes du Terrassonnais.
- Monsieur Alain GUILBERT, PCF.
- Madame Laura CARRIERE, Agent SNCF.
- Monsieur Fabien HARDY, Agent SNCF.
- Monsieur Jean-Paul GRADOR, Maire d'Uzerche.
- Monsieur Frédéric CUEILLE, CGT Cheminots.
- Monsieur Serge FAURE, Autocars Faure.
- Monsieur André PAMBOUTZOGLOU, Elu Agglomération de Brive.
- Madame Mélanie LAMOUREUX, Directrice de Cabinet de la CALI.
- Monsieur BORAS RAYNAL, Agent SNCF.
- Monsieur Alain TISSEUIL, Maire d'Arnac-Pompadour.
- Monsieur Yvan ESCRIBE, Agent SNCF.
- Monsieur Emmanuel PIERRU, Agen SNCF.
- Monsieur Thomas SAENZ, Usager.
- Monsieur Christophe BLAVIGNAC, Agent SNCF.
- Monsieur Régis BROYER, Agglomération de Brive.
- Monsieur Loïc COUDERT, CGT Cheminots.
- Madame Julie JOLY, Agent SNCF.
- Monsieur Brice DE SOUSA, Agent SNCF.
- Monsieur Sébastien RUE, Agent SNCF.
- Monsieur Christophe NAUCHE, Agent SNCF.
- Monsieur Christophe GUERRINHA, Région Nouvelle-Aquitaine.
- Madame Vanessa GUILLON, Région Nouvelle-Aquitaine.
- Monsieur Pierre SIGUIE, Région Nouvelle-Aquitaine.

- **Excusés**

- Madame Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine.
- Madame Françoise CAYRE, Présidente de la CCI de Corrèze.
- Madame Jacqueline DUBOIS, Députée de Dordogne.
- Monsieur Christophe JERRETIE, Député de la Corrèze.
- Monsieur Jean-Paul LOTTERIE, Maire de Montpon-Ménéstérol.
- Madame Frédérique MEUNIER, Députée de la Corrèze.
- Madame Marie-Françoise PEROL-DUMONT, Sénatrice de la Haute-Vienne.

Ordre du jour :

- ❖ *Actualités du TER sur l'étoile de Brive*
- ❖ *Trafic et régularité*
- ❖ *Travaux en 2019 et 2020*

Ce compte-rendu vient en complément des supports de présentation projetés en séance.

Introduction des Présidents de séance :

Monsieur **Christophe CATHUS** et Monsieur **Pascal CAVITTE**, Conseillers Régionaux Nouvelle-Aquitaine, accueillent les participants et les remercient de leur présence à ce comité de lignes, qui concerne les lignes du Bassin de Brive : **Limoges – Uzerche – Brive, Limoges – Saint-Yrieix – Brive, Brive – Ussel et Bordeaux – Brive – Ussel.**

Il précise que cette réunion est filmée, retransmise en direct et consultable sur le site Internet de la Région.

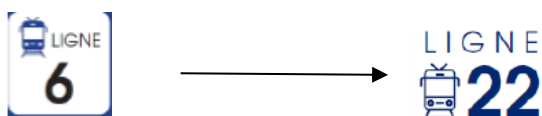
Monsieur Christophe CATHUS, annonce qu'une **nouvelle numérotation** du réseau TER Nouvelle-Aquitaine est mise en place depuis le 1^{er} juillet, consécutivement à la fusion des 3 Régions et à la **nouvelle convention d'exploitation TER Nouvelle-Aquitaine 2019-2024**, négociée avec SNCF.

Cette nouvelle convention comprend des **objectifs ambitieux**, dont :

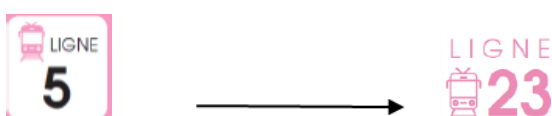
- ✓ Objectif de 95 % de régularité en 2024 ;
- ✓ Objectif de création de 8 % d'offre supplémentaire via la démarche Optim'Ter ;
- ✓ Mise en place d'une garantie fiabilité pour les abonnés annuels ;
- ✓ Budget annuel pour l'exploitation des TER à 296 M d'€.

Partie 1 : Synthèse des éléments présentés en séance

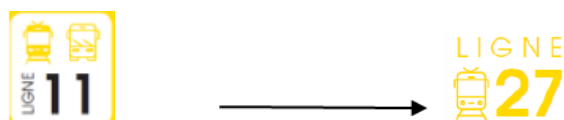
Chiffres clés + nouvelle numérotation :



99 km de ligne	11 gares
5000 trains/an	700 voyageurs/jour



100 km de ligne	14 gares
4500 trains/an	250 voyageurs/jour



92 km de ligne	13 gares
8000 trains/an	550 voyageurs/jour



203 km de ligne	28 gares
3261 trains/an	1350 voyageurs/jour

Qualité de service :

Sur les 34 lignes du réseau TER Nouvelle-Aquitaine :

Régularité 2018	90,5 % de trains à l'heure
	1,7 % de trains supprimés
	90,5 % de trains à l'heure en heures de pointe
Régularité à mi-2019	92,9 % de trains à l'heure
	1,3 % Taux de suppression
	Causes TER 2019 : <ul style="list-style-type: none">▪ Régularité : 1,7 %▪ Suppression : 0,5 %

Sur votre ligne Limoges – Uzerche – Brive (ligne 22) :

Régularité 2018	92,0 % trains à l'heure 2,5 % de trains supprimés
Régularité à mi-2019	94,5 % trains à l'heure 1,3 % Taux de suppression

Sur votre ligne Limoges – Saint-Yrieix – Brive (ligne 23) :

Régularité 2018	96,0 % trains à l'heure 1,8 % de trains supprimés
Régularité à mi-2019	98,1 % trains à l'heure 0,7 % Taux de suppression

Sur votre ligne Brive – Ussel (ligne 27) :

Régularité 2018	94,8 % trains à l'heure 1,5 % de trains supprimés
------------------------	--

Régularité à mi-2019	96,5 % trains à l'heure
	1,5 % Taux de suppression





Sur votre ligne Bordeaux – Brive – Ussel (ligne 32) :

Régularité 2018	89,0 % trains à l'heure 5 % de trains supprimés
Régularité à mi-2019	90,1 % trains à l'heure 1,6 % Taux de suppression

Typologie du trafic :

Part d'occasionnels

Part d'abonnés

	48 %	52 %
	71 %	29 %
	78 %	22 %
	87 %	13 %

SNCF Réseau - Principaux travaux en 2019 et 2020

Sur la ligne Limoges – Uzerche – Brive (ligne 22) :

2019	2020
<ul style="list-style-type: none"> Limoges-Brive : 4h de travaux de jour (15 semaines) : <ul style="list-style-type: none"> - Du 18/02 au 18/04. - Du 14/10 au 21/11. 7h45 de travaux de nuit (34 semaines).	<ul style="list-style-type: none"> Limoges-Brive : 4h de travaux de jour (21 semaines) : <ul style="list-style-type: none"> - Du 24/02 au 23/04. - Du 17/08 au 10/12. 7h45 de travaux de nuit (40 semaines).

<p>Fermeture WE POLT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du Sa 20/04 à 14h au Lundi 22/04 à 10h. - Du Sa 08/06 à 14h au Lu 10/06 à 10h. 	<p>Fermeture WE POLT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du Sa 11/04 à 14h au LU 13/04 à 11h. - Du VE 8/05 à 13h au DI 10/05 à 13h. - Du JE 21/05 à 14h au DI 24/05 à 11h. - Du SA 30/05 à 14h au LU 01/06 à 11h.
---	---

Sur la ligne Limoges – Saint-Yrieix – Brive (ligne 23) :

2019	2020
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Limoges-Saint Yrieix :</u> <p>4h de travaux de jour (3 semaines) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 11/02 au 01/03. <p>7h30 de travaux de nuit (12 semaines).</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Objat-Brive :</u> <p>4h de travaux de jour (4 semaines) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 18/02 au 01/03. - Du 07/10 au 18/10. <p>Fermeture de ligne du 22/07 au 24/07 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement passage à niveau 280B. - Renouvellement voie-ballast. - Remplacement d’aiguille. 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Limoges-Saint Yrieix :</u> <p>4h à 7h de travaux de jour (5 semaines) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 10/02 au 28/02. - Du 14/09 au 25/09. <p>7h30 de travaux de nuit (6 semaines).</p> <p>Fermeture de ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entre Nexon et Saint-Yrieix du 15/12/19 au 27/04/20. - Entre Limoges et Nexon du 11/04 13h au 13/04 à 12h30. <ul style="list-style-type: none"> • <u>Objat-Brive :</u> <p>4h de travaux de jour (4 semaines) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 17/02 au 28/02. - Du 14/09 au 27/09.

NB : Dans le cadre d’un avenant au Contrat de Plan Etat-Région (CPER) adopté par l’Assemblée régionale le 21 octobre dernier, la Région a porté à 41.4M€ sa participation au financement de la régénération des tronçons Nexon – Saint-Yrieix et Objat – Brive, contre 18.28M€ auparavant.

Sur la ligne Brive – Ussel (ligne 27) :

2019	2020
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Brive-Tulle :</u> <p>7h de travaux de jour (4 semaines) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 15/04 au 26/04. - Du 21/10 au 31/10. 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Brive-Tulle :</u> <p>7h de travaux de jour (4 semaines) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 20/04 au 30/04. - Du 19/10 au 30/10.

<ul style="list-style-type: none"> • <u>Tulle-Meymac</u> : <p>6h de travaux de jour (4 semaines) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 25/03 au 05/04. - Du 16/09 au 27/09. <ul style="list-style-type: none"> • <u>Meymac-Ussel</u> : <p>6h de travaux de jour (3 semaines) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 18/11 au 06/12. 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Tulle-Meymac</u> : <p>6h de travaux de jour (4 semaines) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 16/03 au 27/03. - Du 28/09 au 09/10. <ul style="list-style-type: none"> • <u>Meymac-Ussel</u> : <p>6h de travaux de jour (4 semaines) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 03/02 au 14/02. - Du 14/09 au 25/09.
--	--

Sur la ligne Bordeaux – Brive – Ussel (ligne 32) :

2019	2020
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Bordeaux-Coutras</u> : <p>7h de travaux de nuit (52 semaines).</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Coutras-Périgueux</u> : <p>4h30 à 5h30 de travaux de nuit (17 semaines).</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Périgueux-Brive</u> : <p>7h de travaux de jour (6 semaines) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 08/04 au 26/04. - Du 30/09 au 18/10. <p>5h30 de travaux de nuit (13 semaines).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Bordeaux-Coutras</u> : <p>7h de travaux de nuit (52 semaines) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PMR Libourne. - Renouvellement de rails entre Libourne et St Loubès. - Etanchéité d'un pont-rail et d'un viaduc entre Izon et St Loubès. - Réfection du viaduc des 100 arches (sud de Libourne). <ul style="list-style-type: none"> • <u>Coutras-Périgueux</u> : <p>5h30 de travaux de nuit (11 semaines).</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Périgueux-Brive</u> : <p>7h30 de travaux de jour (6 semaines) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 06/04 au 24/04. - Du 28/09 au 16/10. <p>7h de travaux de nuit (18 semaines).</p> <p>Fermeture de ligne entre Condat et Brive du 06/01 au 03/04.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Libourne-Bordeaux</u> : <p>Fermeture de ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 5/02 à 6h au 16/02 à 12h. - Du 18/09 à 6h au 21/09 à 5h. - Du 25/09 à 6h au 28/09 à 5h. - Du 02/10 à 6h au 05/10 à 5h. - Du 09/10 à 6h au 12/10 à 5h <p>(Viaduc des 100 arches).</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Boulazac : Création d'une halte. <p style="color: red;">Fermeture de ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 02/05 à 21h45 au 03/05 à 7h15. - Du 09/05 à 21h45 au 10/05 à 7h15. - Du 16/05 à 21h au 17/05 à 9h. - Du 25/07 à 22h au 26/07 à 6h.
--	--

Partie 2 : Relevé des demandes et diverses questions abordées en séance

DEMANDEUR	OBJET	THEMATIQUE	REPONSE SNCF MOBILITES, SNCF RESEAU ET REGION
Alain TISSEUIL Maire Arnac- Pompador	Consulter les élus locaux pour la refonte horaire et le développement de l'offre de la ligne Limoges – Saint-Yrieix – Brive, notamment lors de la réouverture du tronçon central.	<i>Ligne 23</i>	SNCF Réseau répond que l'offre devra être travaillée en amont des travaux sur les infrastructures de la ligne. La Région organise des temps de consultation avec les territoires lors de la refonte de l'offre (démarche OptimTER), en plus des comités de lignes.
Raymond PAGNON Maire Vignols	Rabattre le transport collectif routier (dont scolaire) entre Pompador et Brive sur le ferroviaire.	<i>Ligne 23</i>	La Région tend à harmoniser son offre routière et ferroviaire. Un travail devra être effectué spécifiquement sur cet axe.
André PAMBOUTZOGLOU Elu Agglomération de Brive	Créer une halte à proximité du stade de Malemort.	<i>Gares</i>	La Région est prête à accompagner la création de cette halte mais le projet doit être porté par les collectivités locales.
	Accélérer le temps de parcours entre Brive et Bordeaux à 1h15.	<i>Ligne 32</i>	La Région rappelle qu'une telle réduction de temps de parcours (2h30 aujourd'hui) est impossible sans investissement majeur sur l'infrastructure et révision complète de la politique d'arrêt. Pour autant, l'accélération de ce temps de parcours fait partie des enjeux principaux inscrits dans la démarche OptimTER pour cette ligne.
Loïc COUDERT CGT Cheminots	Demander la position de SNCF Réseau sur les investissements sur le réseau régional.	<i>Infrastructures</i>	SNCF Réseau indique qu'un travail partenarial est en cours d'élaboration avec la Région et

			l'Etat pour la pérennisation des infrastructures régionales. Une programmation des travaux d'urgence 2020-2022 est en cours d'élaboration.
Philippe BRUGERE Maire de Meymac	Adapter les horaires pour permettre un A/R Meymac – Bordeaux dans la journée.	<i>Ligne 32</i>	La Région et SNCF Mobilités sont en train de travailler sur l'offre de la ligne 32 dans le cadre de la démarche OptimTER. Il est notamment question de la desserte entre Ussel et Bordeaux.
	Adapter les horaires pour les établissements scolaires et d'études supérieurs du secteur (Meymac, Ussel, Egletons).	<i>Scolaire</i>	La Région a organisé une réunion de concertation auprès des établissements scolaires d'Egletons le 23 septembre 2019, pour identifier leurs besoins.
Yvan ESCRIBE Agent SNCF	Prendre en considération l'ensemble des modalités à mettre en œuvre lors de la réflexion autour du train léger.	<i>Ligne 23</i>	La Région prendra en compte ces différents enjeux si l'opportunité de développement du train léger venait à se confirmer.
Michel CADAPEAUD Usager	Augmenter le nombre de places pour les vélos dans les gares.	<i>Intermodalité</i>	La Région est en faveur d'un développement du stationnement vélo en gares. Elle accompagne notamment les collectivités locales dans la création de pôles d'échanges multimodaux.
	Intégrer les enjeux de développement durable dans les transports régionaux.	<i>Matériel roulant</i>	La Région a lancé une démarche de verdissement du parc de matériel roulant ferroviaire et routier (électrique, batterie, hydrogène) dans le cadre de Néo Terra, voté le 9 juillet 2019.
	Faire des arrêts à proximité des établissements scolaires, afin d'être concurrentiel avec le car.	<i>Scolaire</i>	La Région a la compétence sur les transports ferroviaire et routier régionaux, ils doivent être intégrés de façon cohérente et harmonisée.
Usager	Résoudre le problème de saturation des trains entre Périgueux et Bordeaux.	<i>Ligne 32</i>	La Région et SNCF Mobilités connaissent cette difficulté et travaillent à sa résolution.
	Rouvrir les arrêts supprimés entre Périgueux et Brive (Douzillac, La Cave...).		La Région et SNCF Mobilités sont en train de travailler sur l'offre de la ligne 32 dans le cadre de la démarche OptimTER. Il est notamment question d'une révision de la politique d'arrêt.

			Pour autant, rajouter des arrêts sur cette ligne aurait pour conséquence de dégrader le temps de parcours entre Brive et Bordeaux. Les arrêts cités avaient par ailleurs été supprimés en raison de leur faible fréquentation (parfois moins de 2 usagers/semaine) et en accord avec les communes concernées, dans le cadre du Contrat d'Axe de la Vallée de l'Isle.
Frédéric VEZIGNOL Adjoint au Maire Boulazac	Partager les éléments sur la création de la halte de Boulazac.	<i>Gares</i>	SNCF Réseau rappelle que le marché pour les travaux de création de la halte a été passé. La Région rappelle que la mise en place de la halte est prévue pour décembre 2020.
	Partager les éléments sur l'intégration de la navette périurbaine de Périgueux.	<i>Ligne 32</i>	La Région rappelle qu'il est question de l'intégration de la navette dans le cadre du traitement en cours du lot 3 dans la démarche OptimTER. La mise en service de cette navette est prévue en 2021.
Mélanie LAMOUREUX Directrice de Cabinet, CALI	Mettre en place un départ plus tardif le soir au départ de Bordeaux vers Libourne.	<i>Ligne 32</i>	La Région indique qu'il s'agit d'un des enjeux du RER M.
	Améliorer l'offre des arrêts de la vallée de l'Isle (St-Seurin sur l'Isle et St-Médard de Guizières notamment).		La Région rappelle que la desserte est conditionnée par la capacité des infrastructures. Pour autant, l'offre ferroviaire de cette ligne est en cours de traitement dans le cadre de la démarche OptimTER.
Jean-Paul GRADOR Maire d'Uzerche	Créer une coordination avec les services de la Région pour agrandir le pôle d'échanges multimodal d'Uzerche.	<i>Intermodalité</i>	La Région prend note de cette demande, dont l'initiative doit être portée par le bloc communal.
Franck ARRIVE CGT	Alerter concernant des fermetures ponctuelles des guichets liées à un manque de personnel.	<i>Distribution</i>	SNCF Mobilités rappelle la mise en place d'un schéma de distribution depuis 2017.
	Alerter concernant les circulations sans contrôleur.	<i>Sécurité</i>	La Région rappelle sa demande de maintenir des contrôleurs à bord des trains, comme inscrit dans la convention. Elle restera vigilante face à ce problème et

			demande un suivi régulier à SNCF Mobilités. SNCF Mobilités indique que 1.2% des circulations ne sont pas couvertes en moyenne.
Jacques FARGES Membre Urgence POLT	Demander une audience de l'association Urgence POLT auprès du Président de la Région Nouvelle-Aquitaine.	<i>POLT</i>	La Région prend note de cette demande.
	Permettre la desserte interrégionale, dont Ussel – Clermont-Ferrand.	<i>Ligne 27</i>	La Région rappelle que la rénovation de cette ligne était inscrite dans le CPER Limousin 2015-2020, mais conditionnée à l'inscription par la Région Auvergne – Rhône-Alpes des travaux sur sa section.
Frédéric CUEILLE CGT Cheminots	Décaler les horaires des trains en heure de pointe du soir, dans le sens Limoges – Brive, afin de mieux correspondre aux besoins des usagers.	<i>Ligne 22</i>	La Région et SNCF Mobilités rappellent qu'il s'agit d'un sujet connu, en cours de travail.
	Mettre en place les changements d'horaire en septembre et non en décembre, afin de mieux correspondre aux besoins des scolaires.	<i>Horaires</i>	SNCF Mobilités indique que l'ensemble de l'offre ferroviaire nationale est coordonnée, avec un changement d'horaire en décembre. Il n'est pas possible de sortir de ce cadre-là.
	Mettre en place une halte expérimentale à Malemort afin de tester la fréquentation pendant plusieurs mois.	<i>Gares</i>	SNCF Réseau rappelle la mise en place de technique novatrice lors des travaux sur les quais (Cambo-les-Bains, Bayonne). Pour autant, mettre en place une halte nécessite des travaux complexes, notamment en matière de signalisation, ce qui ne permet pas une expérimentation.
	Organiser le comité de lignes de l'an prochain en gare de Brive, afin de faciliter les déplacements des participants.	<i>Concertation</i>	L'ensemble des partenaires sont d'accord d'organiser le prochain comité de lignes à la gare de Brive.
	Améliorer les correspondances en gare de Brive entre le réseau TER Nouvelle-Aquitaine et les lignes interrégionales Brive – Aurillac, Brive – Toulouse et Brive – Rodez.	<i>Offre</i>	La Région prend note de cette demande. Elle organise des temps d'échanges réguliers avec les Régions Auvergne – Rhône-Alpes et Occitanie sur le sujet de coordination de l'offre.

	Devenir de l'offre tarifaire intermodale Passéo.	<i>Tarification</i>	La Région rappelle la mise en place du syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités, traitant des questions d'intermodalité. L'offre Passéo est aujourd'hui maintenue.
Daniel REYNIER Adjoint au Maire d'Allasac	Mettre en place une navette ferroviaire entre l'ouest et l'est de l'agglomération de Brive, avec la création de nouvelles haltes.	<i>Offre</i>	La Région prend note de cette demande.
	Améliorer la desserte vers Bordeaux, Toulouse, Lyon et Clermont-Ferrand.	<i>Offre</i>	La Région prend note de cette demande. L'amélioration de la desserte vers Bordeaux est prévue dans le cadre d'OptimTER. Des échanges avec les différents partenaires sont régulièrement organisés afin de coordonner les offres interrégionales.
	Rendre accessible l'accès au second quai de la gare d'Allasac, comme ce fut le cas avant la pose d'une clôture par SNCF Réseau.	<i>Accessibilité</i>	La Région rappelle qu'une réponse par courrier a été faite en septembre 2019. Suite à une réunion organisée le 31 août 2017, SNCF Réseau devait trouver une solution pour rendre de nouveau accessible l'accès à ce quai. Aucune solution n'a été trouvée à ce jour.
	Elargir l'amplitude d'ouverture du guichet de la gare d'Allasac.	<i>Distribution</i>	La Région rappelle qu'une réponse par courrier a été faite en septembre 2019. Le guichet d'Allasac n'a pas connu de réduction de ses horaires d'ouverture dans le cadre du schéma de distribution. Des adaptations de ces horaires pour l'ensemble des gares de la Région seront délibérées annuellement par les élus régionaux, en coordination avec SNCF Mobilités.
Julie JOLY Agent SNCF	Maintenir les horaires d'ouverture des guichets, notamment en gare de Brive, afin de pouvoir porter assistance aux usagers.	<i>Distribution</i>	SNCF Mobilités rappelle que 60% des ventes de billets Intercités et 52% des billets TER se font en ligne. La distribution physique doit s'adapter, sans

			<p>pour autant supprimer les guichets de toutes les gares.</p> <p>Le guichet de Brive a rencontré des difficultés liées à la gestion du personnel, ayant mené à des fermetures non-prévues.</p> <p>Cette gare ne relève pas du périmètre de la convention TER, la Région n'a donc pas la main sur la définition des horaires d'ouverture des guichets.</p>
--	--	--	--

Partie 3 : Relevé des demandes formulées en ligne sur le module de concertation de la Région

DEMANDEUR	OBJET	THEMATIQUE	REPONSE SNCF MOBILITES, SNCF RESEAU ET REGION
Carrara	Adapter les rames de train au nombre de vélos grandissant.	<i>Matériel roulant</i>	<p>La Région travaille d'ores et déjà sur des solutions d'aménagement de rames en période estivale sur certaines lignes à fort enjeux touristiques.</p> <p>Elle tend également à chercher des solutions alternatives à l'embarquement des vélos, avec le développement d'abris vélos sécurisés en gares.</p>
Bernard	Rabattre le transport scolaire entre Objat et Brive sur le ferroviaire.	<i>Ligne 23</i>	La Région tend à harmoniser son offre routière et ferroviaire. Un travail devra être effectué spécifiquement sur cet axe.
	Mettre en place une halte ferroviaire dans la zone d'activités du Tinchurier, dans l'ouest de Brive.	<i>Gares</i>	La Région est prête à étudier la création de haltes mais le projet doit être porté par les collectivités locales.
SCVD46	Mettre en place les changements d'horaire en septembre et non en décembre, afin de mieux correspondre aux besoins des scolaires.	<i>Horaires</i>	SNCF Mobilités indique que l'ensemble de l'offre ferroviaire nationale est coordonnée, avec un changement d'horaire en décembre. Il n'est pas possible de sortir de ce cadre-là.

SCVD46	Améliorer les correspondances en gare de Brive afin de pouvoir effectuer des déplacements quotidiens entre Souillac et Tulle.	<i>Offre</i>	La Région prend note de cette demande. Elle organise des temps d'échanges réguliers avec la Région Occitanie sur le sujet de coordination de l'offre.
Alexis	Créer une circulation le matin entre Ussel et Tulle, avec correspondance en direction de Brive, afin de réduire le creux d'offre entre 5h57 et 12h24.	<i>Ligne 27</i>	La Région prend note de cette demande et en étudiera l'opportunité.
	Améliorer l'offre entre Tulle et Ussel, dans les deux sens, le samedi.		La Région prend note de cette demande.
Usager	Augmenter le nombre de places assises sur les quais et dans la gare de Brive.	<i>Gares</i>	La Région transmet cette demande à SNCF Gares & Connexion.
Usager	Fiabiliser les estimations de temps de retard afin de garantir une meilleure qualité de service aux usagers.	<i>Information</i>	SNCF Mobilités indique que les temps de retard sont partagés en temps réel avec les usagers, en fonction de l'incident identifié.
Guillaume MAGNAUDET	Améliorer les correspondances entre train et car sur la ligne Brive – Tulle – Ussel et éviter les ruptures de charge.	<i>Ligne 27</i>	La Région prend note de cette demande.
Usager	Mettre en place une connexion Wi-Fi dans les TER Nouvelle-Aquitaine.	<i>Matériel roulant</i>	La Région indique qu'il sera question de cet enjeu lors de projets de renouvellement du matériel roulant, selon le coût estimé de cet équipement.
Usager	Réduire les prix des produits proposés dans les distributeurs Selecta en gare de Brive.	<i>Gares</i>	La Région transmet cette demande à SNCF Gares & Connexion.
Peyrichoux	Présenter le calendrier des travaux sur la ligne Brive – Ussel puisque 20M€ sont inscrits dans le Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 (12.225M€ Région et 2.86M€ Etat).	<i>Ligne 27</i>	La Région a voté le 21 octobre 2019 un avenant au Contrat de Plan Etat-Région ex-Limousin. Concernant cette ligne, il comprend la réalisation d'études et de travaux d'urgence de 5M€ (66% du montant à charge de la Région). Le programme de réalisation des études et travaux d'urgence est en cours d'élaboration.
	Faire circuler des Régiolis entre Bordeaux et Ussel, comme indiqué lors du comité de lignes de 2017.	<i>Ligne 32</i>	Des rames Régiolis sont en circulation sur la ligne Bordeaux – Brive – Tulle – Ussel depuis le début d'année 2019.

Silveira	Remettre en place le Limoges – Ussel arrivée à 7h46 et le Ussel – Limoges départ à 8h13, tous les jours et non seulement le lundi.	<i>Ligne 26</i>	La Région prend note de cette demande et en étudiera l'opportunité.
Franck	Remplacer la circulation en car, du lundi au jeudi, Périgueux 19h53 – Brive 20h49, par du train, comme c'est le cas le vendredi. Le car n'est pas assez confortable.	<i>Ligne 32</i>	La définition de l'offre entre TER et car a été faite selon les fréquentations enregistrées. L'offre ferroviaire de cette ligne est en cours de traitement dans le cadre de la démarche OptimTER.
Usager	Améliorer l'emplacement de l'arrêt du car LR7 en gare d'Uzerche. Rendre le caractère intermodal de cette gare.	<i>Intermodalité</i>	La Région prend note de cette demande.
Usager	Equiper les cars de bornes pour lire les cartes Modalis afin que les abonnés puissent utiliser les lignes routières régionales.	<i>Tarifcation</i>	La Région met en place un déploiement progressif de la billettique Modalis au sein des cars. En attendant, les conducteurs doivent accepter les abonnés ayant recours à la carte Modalis. Une attestation papier peut être demandée.
Ceyssac	Ajouter des rames pour limiter les phénomènes de suroccupation entre Bordeaux et Brive.	<i>Ligne 32</i>	La Région et SNCF Mobilités connaissent cette difficulté et travaillent à sa résolution.
	Avoir des contrôleurs plus régulièrement dans les trains.	<i>Sécurité</i>	La Région rappelle sa demande de maintenir des contrôleurs à bord des trains, comme inscrit dans la convention. Elle restera vigilante face à ce problème et demande un suivi régulier à SNCF Mobilités.
	Remplacer la circulation en car, du lundi au jeudi, Périgueux 19h53 – Brive 20h49, par du train, comme c'est le cas le vendredi. Le car n'est pas assez confortable.	<i>Ligne 32</i>	La définition de l'offre entre TER et car a été faite selon les fréquentations enregistrées. L'offre ferroviaire de cette ligne est en cours de traitement dans le cadre de la démarche OptimTER.
Templum	Améliorer l'intermodalité en gare de Brive en faisant correspondre les horaires des bus avec les horaires des trains. Ceci afin de désengorger le stationnement à proximité de la gare de Brive.	<i>Intermodalité</i>	La Région prend note de cette demande et la transmet à l'Agglomération de Brive pour mise en correspondance des bus urbains avec les TER.

Monsieur Christophe CATHUS précise que les documents de présentation de la Région Nouvelle-Aquitaine, SNCF Réseau et SNCF Mobilités sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la Région. Une adresse mail est également proposée pour d'éventuelles remarques, suggestions ou questions. Il remercie également l'ensemble des participants d'être venu assister au comité de lignes et précise qu'une réunion aura lieu l'année prochaine.

Contacts auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine :

Direction des transports ferroviaires de voyageurs
Thomas BERNEDE, Responsable de secteur de mobilité,
Région Nouvelle-Aquitaine
transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr